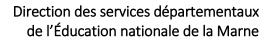


Fiche de poste : coordonnateur « formation initiale, continuée et continue »

mission départementale. Le poste est basé à la DSDEN de la Marne, à Châlons en Champagne. CADRE DE FONCTIONNEMENT DES MISSIONS Le coordonnateur « formation continue » est un enseignant du premier de formateur ou non, investi par l'IA-DASEN d'une mission d'accompagnem la réalisation du programme de formation continue. Il occupe un pou caractère administratif mais dont la dimension pédagogique éminemment présente. Il travaille, à ce titre, sous la responsabilité de l'Inspectrice adjointe 1er de à l'IA-DASEN et gère la formation continue des enseignants du 1er deg la Marne.	degré ré de
CADRE DE FONCTIONNEMENT DES MISSIONS Le coordonnateur « formation continue » est un enseignant du premier de formateur ou non, investi par l'IA-DASEN d'une mission d'accompagnem la réalisation du programme de formation continue. Il occupe un post caractère administratif mais dont la dimension pédagogique éminemment présente. Il travaille, à ce titre, sous la responsabilité de l'Inspectrice adjointe 1er de à l'IA-DASEN et gère la formation continue des enseignants du 1er deg la Marne.	degré ré de
formateur ou non, investi par l'IA-DASEN d'une mission d'accompagnem la réalisation du programme de formation continue. Il occupe un pos caractère administratif mais dont la dimension pédagogique éminemment présente. Il travaille, à ce titre, sous la responsabilité de l'Inspectrice adjointe 1er de la Marne.	degré ré de
DES MISSIONS la réalisation du programme de formation continue. Il occupe un poscenactère administratif mais dont la dimension pédagogique éminemment présente. Il travaille, à ce titre, sous la responsabilité de l'Inspectrice adjointe 1er de à l'IA-DASEN et gère la formation continue des enseignants du 1er deg la Marne.	ste à est degré ré de
caractère administratif mais dont la dimension pédagogique éminemment présente. Il travaille, à ce titre, sous la responsabilité de l'Inspectrice adjointe 1er de à l'IA-DASEN et gère la formation continue des enseignants du 1er deg la Marne.	est degré ré de
éminemment présente. Il travaille, à ce titre, sous la responsabilité de l'Inspectrice adjointe 1er de à l'IA-DASEN et gère la formation continue des enseignants du 1er deg la Marne.	degré ré de
Il travaille, à ce titre, sous la responsabilité de l'Inspectrice adjointe 1 ^{er} de à l'IA-DASEN et gère la formation continue des enseignants du 1 ^{er} deg la Marne.	ré de
à l'IA-DASEN et gère la formation continue des enseignants du 1er deg la Marne.	ré de
	es et
	es et
La formation continue départementale inclut les animations pédagogique	
les stages à remplacement.	
Le coordonnateur exerce sa mission dans un environnement multiple :	
- Au sein du pôle pédagogique de la DSDEN composé de conse	
pédagogiques et des coordonnatrices arts et culture du départer	
sous la conduite de l'adjointe au DASEN en charge du pro	emier
degré ; - En étroite liaison avec la division du personnel qui gère les mo	wene
de remplacement nécessaires à l'organisation des stages ;	yens
- En liaison régulière avec le service financier ;	
- En liaison régulière avec les équipes de circonscription.	
FONCTIONS/ACTIVITES Veiller à un déroulement fluide des formations inscrites au	volet
départemental du programme académique de l'Ecole Académiqu	
la Formation Continue (EAFC), de l'année en cours	
Il s'agit principalement de /d' :	
Etablir les convocations des enseignants en formation et des formateur	ırs ;
S'assurer du remplacement des enseignants, en lien avec la division personnel;	n du
 S'assurer de la viabilité financière des stages ; 	
Assister les correspondants GAIA en circonscription, dans leur gestion.	on du
programme d'animations pédagogiques dans GAIA ;	
Dans l'application GAIA, gérer (de la création des modules à la saisie	e des
présents) toutes les formations spécifiques non gérées par la DP co	
celles des T1 T2 T3, PES, formations CASNAV, formations CA	REP,
formations à remplacement BD REP+, réunions de formateurs, stages	3 MIN
relatives à l'ASH;	
Suivre la saisie de tous les stagiaires présents aux formations dans	GAIA
(stages et animations pédagogiques) ;	٥.
Fournir les données statistiques disponibles, à la demande (enques déminues en matière les)	uetes
académiques ou nationales).	
Contribuer à l'élaboration du futur programme de form	ation
départemental	μιιστι
Il s'agit principalement de /d' :	
En lien avec le service de l'EAFC qui utilise l'application acadér	nique
FICGAIA, veiller au bon déroulement de l'offre de form	





	 départementale; Assister les équipes de circonscription, si nécessaire, dans la procédure d'offre de formation; Préparer sous la responsabilité de l'IEN Adjoint au DASEN, le ou les conseils de formation; Etablir et mettre à jour le calendrier annuel des formations en fonction des contraintes de remplacement et des besoins d'ajouts de formations en cours d'année.
	 Traiter les affectations des étudiants, en lien étroit avec les CPC en charge de la formation et l'INSPE Recueillir des IEN les listes de MAT à jour en année N-1 ou en début d'année N; Adresser à l'INSPE ces listes; Recueillir les affectations de l'INSPE puis les transmettre aux IEN; Après service faits par les MAT, recueillir les mises à jour de l'INSPE; Transmettre à la DP, ces états de service faits, pour mise en paiement des indemnités.
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	 Connaître le système éducatif et son fonctionnement, notamment dans le domaine de la formation des enseignants; Se tenir informé des mesures ministérielles et des textes réglementaires; Faire preuve d'anticipation, d'adaptation et de réactivité; Maîtriser les outils Excel et word et avoir une certaine appétence pour les tâches administratives; Etre en capacité de se former pour maîtriser l'application nationale de gestion de la formation (GAIA); Assurer la formation des nouveaux correspondants GAIA en circonscription; Faire preuve de capacités relationnelles/communicationnelles, d'esprit d'initiative et de synthèse.
SPECIFICITE	L'organisation du temps de travail nécessite souplesse et adaptabilité au regard des modalités de fonctionnement.
SITUATION ADMINISTRATIVE	Nomination à titre définitif